



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## aides de l'État

Question écrite n° 61016

### Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur le bilan de l'utilisation du logiciel Colbert. Mis en ligne en juillet 2013 et mis gratuitement à la disposition des petites et moyennes entreprises (PME), le logiciel baptisé « Colbert 2.0 » permet aux entreprises d'évaluer facilement leur intérêt à relocaliser en France. Inspiré d'initiatives similaires en Suède ou aux États-Unis, cet outil sécurisé a été construit sur la base d'une étude approfondie de nombreux cas réels de relocalisation. Les entreprises intéressées doivent s'identifier afin d'accéder à un questionnaire d'une cinquantaine de questions. Une fois ce questionnaire rempli, un diagnostic préliminaire est établi, et un contact en région est proposé pour fixer un rendez-vous afin d'approfondir l'analyse du projet. Il souhaiterait qu'il lui présente un bilan de la mise en ligne de ce service, en lui communiquant également les chiffres de la consultation du site et le nombre de formulaires complétés, et qu'il lui indique les suites qui ont été données à l'utilisation du logiciel et en particulier le nombre de relocalisations initiées ou pouvant être espérées prochainement par le biais de ce logiciel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Édouard Courtial](#)

**Circonscription :** Oise (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61016

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Économie, redressement productif et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6122

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)